

PRIMATURE

CABINET DU PREMIER MINISTRE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

**Deuxième réunion de suivi de la Conférence des donateurs pour le
développement du Mali**

**Discours d'ouverture de Monsieur Oumar Tatam LY, Premier Ministre,
Chef du Gouvernement**

Bruxelles, le 5 février 2014

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Messieurs les Représentants des coprésidences de la Conférence de Bruxelles,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions des Organisations Internationales,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions et Agences de financement du développement,

Distingués Invités, en vos rangs et qualités

Mesdames et Messieurs.

C'est un grand plaisir et un grand honneur que d'être avec vous, aujourd'hui pour la deuxième réunion internationale de suivi de la Conférence de Bruxelles « ensemble pour le renouveau du Mali », tenue ici même à Bruxelles, le 15 mai 2013.

Il me plaît au nom du Président de la République, du Gouvernement, de l'ensemble du Peuple maliens et en mon nom propre de vous adresser nos vifs et chaleureux remerciements pour votre participation à cette réunion.

C'est l'occasion pour moi de renouveler, ma profonde gratitude à la Communauté internationale et à nos partenaires pour l'élan de solidarité dont ils ont fait preuve tout au long du processus de règlement de la crise malienne, y compris lors de la Conférence de Bruxelles.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de partager avec vous les récentes évolutions intervenues au Mali depuis notre dernière rencontre tenue à Bamako le 07 novembre 2013.

Suite aux élections législatives, tenues les 24 novembre et 15 décembre 2013, les députés de l'Assemblée nationale ont été élus et installés, consacrant ainsi le retour définitif à l'ordre constitutionnel. Le Mali réintègre ainsi le concert des nations libres, souveraines et démocratiques.

Parallèlement à la normalisation institutionnelle, le processus politique de sortie de crise se poursuit.

Après les Etats généraux de la Décentralisation, qui ont permis d'identifier les principaux axes d'approfondissement de notre politique de décentralisation, les Assises nationales sur le Nord, qui les ont enrichi et ont adopté un plan de développement accéléré des régions du Nord, nous avons organisé dans une même démarche inclusive, des forums régionaux et locaux de réconciliation des forces vives.

A cet égard, pour recréer les conditions du vivre ensemble et de la cohésion sociale, le Gouvernement a procédé à la restructuration de la Commission Dialogue et Réconciliations existante en une Commission Vérité Justice et Réconciliation, qui aura quatre principes de travail : le droit à la vérité, le droit à la justice, le droit à la réparation, la fin de l'impunité et la garantie de non récurrence.

Conscient des dimensions sous-régionales et régionales de la crise malienne, le Président de la République a pris des initiatives diplomatiques visant à assurer un meilleur ajustement de notre environnement immédiat aux exigences de notre sécurité et de l'ouverture prochaine de pourparlers de paix inclusifs. Il s'est rendu en Mauritanie et en Algérie, pays frères et voisins, soucieux comme nous de la paix et de la sécurité dans notre espace commun. Dans ce dernier pays, un processus de facilitation du dialogue politique a été lancé à la demande des Autorités maliennes, qui a produit des premiers résultats prometteurs. Nous savons pouvoir compter sur l'appui constructif de ce pays frère, pour accélérer la tenue des pourparlers de paix inclusifs.

Nous avons reçu les 2 et 3 février 2014, la visite des Ambassadeurs des pays membres du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous leur avons remis les éléments d'une feuille de route de sortie de crise, dont ils ont pu partager certains aspects avec les groupes armés et la société civile.

Dans un avenir que nous voulons proche, le dialogue inter-malien se tiendra sur le territoire du Mali et concernera toutes les composantes de la société malienne (groupes armés, et non armés, chefs traditionnels et religieux, femmes, jeunes, réfugiés...).

Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement s'emploie au redéploiement de l'Administration et des services sociaux dans les régions septentrionales et au retour des déplacés et réfugiés dans leurs localités d'origine. A la date d'aujourd'hui, le retour de l'administration territoriale est effectif dans les régions de Gao et Tombouctou, au niveau de la région et des cercles. La relocalisation des sous-préfets dans les arrondissements requiert une mobilisation de forces de sécurité que nous ne pouvons encore consentir. S'agissant des services sociaux de base, 85% des personnels de l'éducation et 65% de ceux de la santé ont repris leur poste dans ces deux régions. Leur redéploiement n'est observé qu'à hauteur de 26% et 21% respectivement dans la région Kidal où règne encore un climat d'insécurité peu propice à la prise de fonction des agents publics.

Le Gouvernement a lancé un programme de reconstruction et de relance de l'économie locale de ces régions utilisant les ressources d'appui budgétaire constituées à cet effet. Ce programme vise à réhabiliter les infrastructures détruites pendant l'occupation de ces régions par les groupes djihadistes. Il permet aussi de fournir des marchés aux entreprises locales et des emplois notamment aux jeunes de ces régions.

Le Gouvernement se félicite des concours précieux qu'il continue d'obtenir des partenaires afin d'accélérer la reconstruction des infrastructures économiques et sociales de ces régions. Nous sommes en effet convaincus qu'il n'y a pas de développement sans la sécurité mais aussi pas de sécurité sans le développement.

A cet égard, ces évolutions favorables ont été rendues possibles à la faveur d'une sécurisation accrue des personnes et des biens dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal.

C'est le lieu de saluer le travail remarquable que l'opération Serval, la MINUSMA et la Mission de Formation des Forces Armées Maliennes de l'Union Européenne, « EUTM », continuent d'effectuer au Mali et la contribution décisive qu'elles apportent à la sécurisation du territoire et au renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité.

Au demeurant, malgré les résultats encourageants auxquels nous sommes parvenus, force est de reconnaître que des défis demeurent, avec notamment les

attaques asymétriques et la reconstitution des groupes terroristes et de narcotrafiquants sur notre territoire.

Mesdames et Messieurs,

Lors de la Conférence du 15 mai 2013, le Mali était venu dire à la communauté internationale à quel point il avait tiré les leçons de cette crise qui, loin d'être un accident passager, procédait en réalité de la mauvaise gouvernance qui avait sapé les fondements de l'Etat y compris l'ensemble de ses institutions. Le Mali s'est engagé à s'attaquer aux racines profondes de la crise qu'il traversait.

Le Président de la République Ibrahim Boubacar Kéita a invité les maliennes et les maliens à conduire une œuvre de transformation économique et sociale qui permette de conjurer les périls que sont l'insécurité dans le nord du pays, la désagrégation des institutions publiques, la corruption, la dégradation des conditions de vie et la perte des repères moraux qui minent la société.

Cette profession de foi a été traduite en plan d'actions par le Gouvernement avec pour axes majeurs, la mise en place d'institutions fortes et crédibles, la restauration de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national, la mise en œuvre d'une politique active de réconciliation nationale, la reconstruction de l'école malienne, la construction d'une économie émergente, la mise en œuvre d'une politique active de développement social.

Ainsi, l'action publique sera fondée dorénavant sur une éthique de la responsabilité exigeant un comportement exemplaire pour tout détenteur de charge publique, une exigence de qualité dans les prestations de service public garantissant l'accessibilité au plus grand nombre, la participation de tous les citoyens à travers le renforcement des institutions démocratiques et de la société civile, la promotion de l'égalité des chances et le développement équilibré de toutes les parties du territoire.

Permettez-moi de souligner quelques aspects de ce Plan d'Action Gouvernemental :

La crise sécuritaire et institutionnelle qui a frappé le pays rend nécessaire la reconstruction de l'Etat et un meilleur ajustement de ses modalités d'intervention. Sous ce rapport, la lutte contre la corruption et l'impunité, la refondation des administrations publiques, la réhabilitation de l'institution judiciaire, l'approfondissement de la décentralisation et des instruments de la

démocratie participative sont indispensables pour la mise en place d'institutions fortes et crédibles.

L'année 2014 vient d'être décrétée année de lutte contre la corruption par le Président de la République.

Un forum national de lutte contre la corruption s'est tenu les 23 et 24 janvier 2014. Ses recommandations permettront de mettre en œuvre avec plus d'efficacité et plus d'engagement, le plan national de lutte contre la corruption.

Une loi portant prévention et répression de l'enrichissement illicite sera soumise à l'examen des membres de l'Assemblée Nationale dans le cours de leur sessions extraordinaire.

Un programme d'amélioration de la transparence dans la gestion des affaires publiques et d'accès du public à l'information est en cours d'élaboration. Il s'agit de mettre à la disposition de tous les citoyens, sur l'internet, toutes les informations relatives aux politiques, programmes et projets, recettes et dépenses publiques, actes d'administration et de gestion, rapports de contrôle et de suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations, contrats et marchés. Ce faisant, un véritable contrôle citoyen des actes publics pourra s'exercer en toute liberté.

Mesdames et Messieurs,

La réconciliation nationale pour laquelle nous sommes fortement mobilisés se fera au prix d'efforts de dialogue, de vérité et de justice notamment transitionnelle. Elle se fera aussi par la réforme en profondeur des relations entre l'Etat, les collectivités territoriales et les citoyens. Il s'agira en quelque sorte de réconcilier l'Etat avec les citoyens, tous les citoyens, de manière à ce que chacun se reconnaisse dans ses institutions.

C'est à cela que nous œuvrons en revisitant nos programmes de décentralisation et de réforme de l'Etat. Un plan d'actions a été élaboré à cet effet, sur la base des recommandations des Etats Généraux de la décentralisation ainsi que des Assises nationales sur le Nord. Il sera soumis dans le mois courant à la validation du Conseil des Ministres.

Mesdames et Messieurs,

L'économie malienne a été durement frappée par la crise. Mais les équilibres fondamentaux ont toujours été maintenus grâce à une gestion prudente des dépenses et des efforts exceptionnels de mobilisation des recettes.

Le Conseil d'Administration du FMI a approuvé le 18 décembre 2013 un programme triennal ordonné de mesures et de politiques dont la mise en œuvre sera appuyée par les ressources de la Facilité Elargie de Crédit.

La reprise de l'aide devra être mise à profit pour réaliser des investissements publics structurants pour non seulement lever les contraintes à la croissance économique, mais aussi et surtout jeter les bases d'un développement économique durable.

Une énergie à moindre coût, des infrastructures routières, la maîtrise de l'eau pour une agriculture durable, la transformation des productions primaires, l'accès au crédit, l'amélioration du climat des affaires seront nécessaires afin que le secteur privé national et étranger puisse investir en toute sécurité, accroître la richesse et créer des emplois.

Pour nous permettre de relever tous ces défis, les programmes en cours dans les secteurs de l'éducation et de la santé sont en cours d'ajustement, en vue, non seulement d'aller vers un accès universel mais aussi de prendre en compte les exigences de qualité et d'efficacité et tirer profit des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Messieurs les coprésidents,

Honorables représentants des pays amis et organisations partenaires du Mali,

Comme vous pouvez le constater, le plan d'action du Gouvernement prend en charge les engagements souscrits par notre pays lors de la conférence du 15 mai 2013.

Tout au long de cette journée, mes collègues membres du Gouvernement du Mali vous dresseront le bilan de ce qui a été fait pour tenir ces engagements. Ils vous diront aussi quelles sont les actions futures que nous mettrons en œuvre pour atteindre tous nos objectifs.

Les défis sont immenses mais nous sommes déterminés à les relever parce que commis à la tâche pour ce faire.

Nous sommes déterminés parce que nous bénéficions de l'appui de nos partenaires et amis du Mali.

A cet égard, les informations dont nous disposons indiquent que sur les 3,285 milliards d'euros promis en mai 2013, 74% ont fait l'objet d'engagements fermes, à travers des accords et conventions de financement signés. Les décaissements se chiffrent à 41% des annonces, dont 307 millions d'euros d'appuis budgétaires.

Nous ne pouvons que nous féliciter de ces résultats, acquis grâce aux mécanismes de dialogue et de suivi que nous avons su mettre en place avec les partenaires.

Mesdames, Messieurs,

Les objectifs visés par le Gouvernement du Mali sont très ambitieux, mais nous savons pouvoir compter sur l'accompagnement continu de nos partenaires pour la mobilisation des ressources annoncées lors de la réunion de Bruxelles du 15 mai 2013.

Notre souhait est que la primauté soit accordée aux appuis budgétaires dans les modalités de délivrance de l'aide, en vue de la relance rapide de ses projets de développement.

Nous vous garantissons la mise en place de mécanismes les plus adaptés pour assurer la traçabilité de la gestion de l'aide internationale.

Des espaces de débats et de dialogue seront ouverts sur toute l'étendue du territoire afin de permettre la prise en considération des aspirations des populations.

Le Mali ayant réussi son retour à une vie constitutionnelle normale, nos aspirations portent aujourd'hui sur l'instauration d'une paix durable sur tout le territoire afin que chaque malienne et chaque malien puisse mettre à profit son potentiel pour faire du Mali une terre où il fait bon vivre pour tous, nationaux comme étrangers.

Je vous remercie de votre aimable attention.